



GROUPE BIC – COMMUNIQUE DE PRESSE CLICHY - 18 FEVRIER 2014

REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Réuni sous la présidence de M. Bruno Bich le mardi 11 février 2014, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC a pris connaissance des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations et a arrêté les décisions suivantes :

Rémunérations au titre de l'exercice 2013 :

- **M. Bruno Bich, Président du Conseil d'administration :**
M. Bruno Bich a perçu une rémunération fixe de 187 800 euros et n'a pas perçu de rémunération variable.
- **M. Mario Guevara, Directeur Général :**
 - o Part variable de la rémunération 2013 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 937 500 dollars américains (706 002 euros¹), la part variable de M. Mario Guevara a été arrêtée à 891 375 dollars américains (671 267 euros¹), soit 95 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2013 (à paraître).
 - o Part fixe 2013: la part fixe de la rémunération de M. Mario Guevara avait été précédemment arrêtée à 750 000 dollars américains (564 802 euros¹) pour l'exercice 2013.
- **M. François Bich, Directeur Général Délégué :**
 - o Part variable de la rémunération 2013 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 282 000 euros, la part variable de M. François Bich a été arrêtée à 305 406 euros, soit 108 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2013 (à paraître).
 - o Part fixe 2013 : la part fixe de la rémunération de M. François Bich avait été précédemment arrêtée à 470 000 euros pour l'exercice 2013.
- **Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué :**
 - o Part variable de la rémunération 2013 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 125 550 euros, la part variable de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour a été arrêtée à 130 349 euros, soit 105 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2013 (à paraître).
 - o Part fixe 2013 : la part fixe de la rémunération de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour avait été précédemment arrêtée à 279 000 euros pour l'exercice 2013.

Rémunérations au titre de l'exercice 2014 :

Le Conseil a fixé la part fixe des rémunérations au titre de l'exercice 2014, soit :

- 192 000 euros (+2,3 % vs 2013) pour M. Bruno Bich, Président du Conseil d'Administration ;
- 786 000 dollars américains (591 912 euros¹) (+2,8% + 2% ajustement = +4,8 % vs 2013) pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 480 000 euros (+2 % vs 2013) pour M. François Bich, Directeur Général Délégué ;
- 289 000 euros (+2% + 1,6% ajustement = +3,6% vs 2013) pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Le Conseil a également fixé l'objectif cible 2014 de la part variable de leur rémunération, soit :

- 125 % de la part fixe pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 60 % de la part fixe pour M. François Bich, Directeur Général Délégué ;
- 45 % de la part fixe pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

¹ Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2013 (1 € = 1,3279 USD).

Attribution d'actions sous condition de performance :

Il est attribué gratuitement, à chacun des bénéficiaires ci-après, des actions de la Société, sous conditions de performance :

- 22 500 actions pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 6 000 actions pour M. François Bich, Directeur Général Délégué ;
- 3 250 actions pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Le délai d'acquisition de ces actions gratuites est fixé à trois ans et un mois. Le transfert de propriété interviendra le 11 mars 2017 sous la condition de la réalisation des deux objectifs suivants : la croissance du chiffre d'affaires et les flux nets de trésorerie résultant des opérations et changements dans les stocks, en pourcentage du chiffre d'affaires. Si des actions sont transférées le 11 mars 2017, elles seront incessibles pendant trois années, soit jusqu'au 11 mars 2020.

* *

*

Contacts

Contacts relations investisseurs: +33 1 45 19 52 26

Sophie Palliez-Capian sophie.palliez@bicworld.com

Katy Bettach katy.bettach@bicworld.com

Contacts Presse: +33 1 53 70 74 48

Priscille Reneaume preneaume@image7.fr

Isabelle de Segonzac isegonzac@image7.fr

Pour plus d'information, consulter le site : www.bicworld.com

Calendrier 2014 (Dates à confirmer)

Résultats du 1 ^{er} trimestre 2014	24 avril 2014	Conférence téléphonique
Assemblée Générale 2013	14 mai 2014	Réunion (siège de BIC)
Résultats du 2 ^{ème} trimestre et du 1 ^{er} semestre 2014	31 juillet 2014	Conférence téléphonique
Résultats du 3 ^{ème} trimestre 2014	22 octobre 2014	Conférence téléphonique

A propos de BIC

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. BIC commercialise ses produits dans plus de 160 pays et a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 1 887,8 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60 ; BIC fait également partie des indices ISR suivants : CDP Climate Performance Leadership Index (CPLI), Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI), CDP Supplier Climate Performance Leadership Index (SCPLI), FTSE4Good Europe, Euronext Vigeo Europe 120, Ethibel Excellence, STOXX Global ESG Leaders et Gaia Index.

